

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française –**

**Nominations**

**A.Gt 26-04-2021**

**M.B. 07-05-2021**

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 avril 2021, Madame DEBLANDER Marie-Noëlle est nommée, par avancement de grade, au grade de première graduée - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 2 le 1<sup>er</sup> mai 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 avril 2021, Monsieur GELIS Damien est nommé, par avancement de grade, au grade de premier gradué - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 2 le 1<sup>er</sup> mai 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 avril 2021, Monsieur GENTILE Angelo est nommé, par avancement de grade, au grade de premier gradué - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 2 le 1<sup>er</sup> mai 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 avril 2021, Monsieur HANSON Geoffrey est nommé, par avancement de grade, au grade de premier gradué - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 2 le 1<sup>er</sup> mai 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 avril 2021, Madame KOWALSKI Céline est nommée, par avancement de grade, au grade de première graduée - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 2 le 1<sup>er</sup> mai 2021.

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 avril 2021, Monsieur PIRET Olivier est nommé, par avancement de grade, au grade de premier gradué - catégorie du grade : spécialisé - groupe de qualification : 2 le 1<sup>er</sup> mai 2021.

Conformément aux lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, une requête signée et datée peut être introduite contre chacune de ces nominations endéans les soixante jours après cette publication.

La requête identifiant les parties ainsi que l'acte attaqué et exposant les faits et moyens doit être envoyée sous pli recommandé à La Poste au Conseil d'Etat, rue de la Science, 33 à 1040 Bruxelles.

Toute personne justifiant d'un intérêt peut obtenir une copie conforme de ces arrêtés de nomination auprès de la Direction générale de la Fonction publique et des Ressources humaines du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.